

PROVINCES

provinces.union@sonapresse.com

Ogooué-Maritime : à quand la fin des travaux de la route Port-Gentil-Omboué ?

René AKONE DZOPE
Port-Gentil/Gabon

EN mars 2014, Ali Bongo Ondimba lançait en fanfare les travaux de la route Port-Gentil/Omboué, longue de 95 km. Un vrai challenge en raison de nombreux écueils à surmonter sur le linéaire. Le projet avait ceci d'avantageux qu'il connectait la ville de Port-Gentil, longtemps enclavée, au reste du pays.

Fruit d'un partenariat public-privé avec l'entreprise chinoise China Road Bridge Corporation (CRBC), le projet est réalisé grâce à un cofinancement du Fonds routier du Gabon et de la banque chinoise Eximbank, pour un coût global de 342 milliards (environ 3,6 milliards de francs par kilomètre). L'État

gabonais avait seulement 17 milliards à décaisser.

Exécuté à quasiment 98% selon diverses sources, le chantier avait été "provisoirement" réceptionné en septembre 2019, et devait l'être définitivement un peu plus tard, le temps de terminer les 5 kilomètres restants pour faire la jonction au carrefour Sogarès.

Mais 4 ans après, tout est au point mort. Aucun bruit d'en-

Un vrai challenge en raison de nombreux écueils à surmonter sur le linéaire.

Le projet avait ceci d'avantageux qu'il connectait la ville de Port-Gentil, longtemps enclavée, au reste du pays.



Photo: NGUJIMBI Julie

Une vue du bout du tronçon inachevé reliant Port-Gentil à Omboué.

gins, sauf lorsqu'une entreprise locale essaie de gratter pour soulager les usagers. Pourtant, chaque année, affirme un notable, "on nous

dit que le projet est inscrit au budget de l'État".

Que se passe-t-il ? L'argent est-il décaissé ? Autant de questions que se posent des

riverains, qui attendent impatientement l'inauguration de cette voie avec ses deux ponts géants de 4,777 km et 4,505 km.

Port-Gentil : le caillebotis métallique, un rempart contre "les visiteurs"



Une habitation protégée par des grilles métalliques.

Fidèle AFANOU EDEMBE
Port-Gentil/Gabon

DE jour comme de nuit, plusieurs domiciles sont "visités" par des malfaiteurs outillés de toutes sortes de matériels pour commettre leurs forfaits, malgré les moyens que mettent en œuvre les habitants pour les sécuriser.

En effet, les habitations sont les cibles favorites des vandales qui démontent câbles, disjoncteurs et compteurs électriques, ou encore les éléments de plomberie quand ce ne sont pas les panneaux solaires. Désarmés face aux méthodes de plus en plus éprouvées

des voleurs, les riverains n'ont pas d'autre choix que de faire preuve d'ingéniosité. Et là, sans être la panacée, le caillebotis métallique est de plus en plus sollicité dans la sécurisation des domiciles.

Un connaisseur croit savoir que "c'est le cauchemar des cambrioleurs". Comme pour dire que ces derniers éprouvent souvent des difficultés à en venir à bout. C'est ainsi qu'il n'est plus rare de rencontrer des bâtiments en chantier ayant opté pour ce matériau au niveau des ouvertures (fenêtres, portes), et même des vérandas et autres clôtures.

De plus, les caillebotis métalliques résistent au feu.

MINISTÈRE DES TRAVAUX PUBLICS, DE L'EQUIPEMENT ET DES INFRASTRUCTURES,
CHARGE DE LA CONNEXION DES TERRITOIRES



SECRETARIAT GENERAL

000581

COMMUNIQUE

MINISTÈRE DES TRAVAUX PUBLICS, DE L'EQUIPEMENT ET DES
INFRASTRUCTURES CHARGE DE LA CONNEXION DES TERRITOIRES

Il est rappelé à tous les agents publics que, conformément aux dispositions de l'article 9 et 10 du décret n°0861/PR/MBCPPF du 28 octobre 2013 réglementant l'attribution et l'utilisation des véhicules administratifs, « les véhicules de fonction sont mis à la disposition de l'agent public pendant l'exercice de ses fonctions »

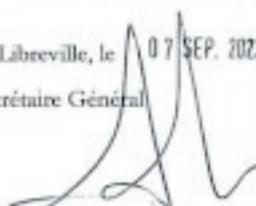
« Sont des véhicules de service, tous les véhicules administratifs qui ne sont pas des véhicules de fonction. Les véhicules de service comprennent les véhicules de liaison et les véhicules de servitude ou utilitaires. Ils sont affectés à une unité administrative pour les besoins de son fonctionnement »

En conséquence, tout agent public, détenteur d'un ou plusieurs véhicules de fonction, de service et ceux ayant des plaques civiles qui sont la propriété du ministère et même non fonctionnel, faisant l'objet d'un enregistrement ou pas à la Direction du Matériel, n'exerçant plus la fonction au titre de laquelle ce véhicule lui a été initialement attribué et n'ayant pas été nommé à une autre fonction, au sein du même département ministériel, mais également ceux qui sont encore en fonction, compte tenu de l'urgence que revêt ce dossier, il est demandé aux détenteurs desdits véhicules de vouloir bien procéder à l'enregistrement de ceux-ci auprès de la Direction du Matériel, au plus tard **lundi 11 septembre 2023**, délai de rigueur.

Passé ce délai, il sera procédé à la réquisition des véhicules et tous contrevenants s'exposent à des poursuites judiciaires.

Fait à Libreville, le 07 SEP. 2023

Le Secrétaire Général




Pierre Matthieu OBAME ETOUGHE

Ministère des Travaux Publics, de l'Équipement et des Infrastructures, chargé de la Connexion des Territoires
Secrétariat Général
392, Avenue Bas-François Roganda, BP : 49 Libreville - GABON